



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE BROMONT**, tenue le 22 juin 2012 à 08 h00, en la salle du Caucus de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont.

Étaient présents, les conseillères et conseillers: **ALAIN EMOND, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, JACQUES LAPENSÉE** et **ANIE PERRAULT**.

Était absent le conseiller **RÉAL BRUNELLE**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur des services administratifs, directeur des finances, trésorier et greffier par intérim, étaient également présents.

#### MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

### **ORDRE DU JOUR**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 2012-06-329 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 22 juin 2012
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **RÈGLEMENTS**
6. **AFFAIRES COURANTES**
  - 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE
  - 6.2 TRAVAUX PUBLICS
  - 6.3 SERVICES TECHNIQUES
  - 6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 2012-06-330 6.5.1 Autorisation pour la fermeture du boulevard de Montréal pour un tournage publicitaire
- 2012-06-331 6.5.2 Autorisation pour la fermeture du boulevard de l'aéroport dans le cadre du spectacle aérien
- 6.6 GREFFE
- 2012-06-332 6.6.1 Changement de l'emplacement de la séance ordinaire du Conseil municipal du 3 juillet 2012
- 6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
- 6.9 RESSOURCES HUMAINES
- 6.10 TOURISME
- 2012-06-333 6.10.1 Autorisation pour la tenue de la marche aux flambeaux de Leucan et les grands feux d'artifice
- 7. **DIVERS**
- 8. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 9. **AFFAIRES NOUVELLES**
- 10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2012-06-334 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2012-06-329

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR DIANE PERRON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire conseil municipal du 22 juin 2012 tel que soumis.

**ADOPTÉE**

2012-06-330

**AUTORISATION POUR LA FERMETURE DU BOULEVARD DE  
MONTRÉAL POUR UN TOURNAGE PUBLICITAIRE**

ATTENDU qu'une demande a été présentée visant la fermeture du boulevard de Montréal, entre le boulevard Pierre Laporte et la rue de l'Innovation pour un tournage publicitaire;

ATTENDU QUE cette fermeture est rendue nécessaire car il y aura utilisation d'un hélicoptère et de véhicules d'urgence durant le tournage;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
APPUYÉ PAR DIANE PERRON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De permettre la fermeture du boulevard de Montréal sur toute sa longueur (après les entrées de la compagnie Thomas Betts) le lundi 25 juin de 08h00 à 17h00. Cette fermeture pourrait être reportée au 26 juin advenant de mauvaises conditions climatiques le 25 juin.

D'autoriser le service des travaux publics à prêter des clôtures visant à sécuriser la fermeture de la route au moment opportun.

**ADOPTÉE**

**2012-06-331**

**AUTORISATION POUR LA FERMETURE DU BOULEVARD DE  
L'AÉROPORT DANS LE CADRE DU SPECTACLE AÉRIEN**

ATTENDU qu'une demande a été présentée visant la fermeture du boulevard de l'aéroport, dans le cadre du spectacle aérien qui aura lieu le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet 2012 à Bromont;

ATTENDU QUE cette fermeture est rendue nécessaire car Transports Canada demande de s'assurer qu'il n'y aura personne dans les zones acrobatiques attenantes à l'aéroport;

ATTENDU QUE dans la description géographique des zones acrobatiques, le boul. de l'Aéroport traverse les zones acrobatiques A, B et C de l'intersection de la rue du Ciel et du Boul. de l'Innovation au chemin Adamsville.

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De permettre la fermeture du boulevard de l'aéroport, de boulevard de l'Innovation/ rue du Ciel jusqu'au chemin Adamsville, le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet 2012, de 13h00 à 16h00.

D'autoriser le service des travaux publics à prêter des clôtures visant à sécuriser la fermeture de la route au moment opportun.

**ADOPTÉE**

**2012-06-332**

**CHANGEMENT DE L'EMPLACEMENT DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2012**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a entamé un projet de réaménagement de l'hôtel de ville et que la salle du Conseil est utilisée par les employés de la Ville pendant les travaux de réaménagement.

ATTENDU QUE les travaux de réaménagement ne seront pas complétés avant la date de la prochaine séance ordinaire du Conseil, le 3 juillet 2012.

ATTENDU QUE conformément au calendrier des séances ordinaires pour l'année 2012, adopté le 7 novembre 2011, la séance ordinaire du Conseil municipal devrait être tenue à l'hôtel de ville.

ATTENDU QUE l'article 318 de la *Loi sur les cités et villes* permet au Conseil de changer par résolution l'endroit fixé pour la tenue d'une séance, quand il le juge à propos.

**IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN EMOND  
APPUYÉ PAR DIANE PERRON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De modifier le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2012 afin de changer l'endroit pour la tenue de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 juillet 2012.

Que la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bromont du 3 juillet 2012 aura lieu à 20h au 593, rue Shefford (Centre culturel St-John) à Bromont.

**ADOPTÉE**

**2012-06-333**

**AUTORISATION POUR LA TENUE DE LA MARCHE AUX  
FLAMBEAUX DE LEUCAN ET LES GRANDS FEUX D'ARTIFICE**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont encourage et supporte les organismes promoteurs d'événements;

ATTENDU QUE la Ville souhaite supporter les initiatives de ce partenaire;

ATTENDU QUE les activités de soirée font partie des axes de développement touristique prévu dans le Plan de développement touristique pour la ville de Bromont;

ATTENDU QU'il s'agit d'un événement festif qui aura lieu sur les terrains de Golf Château-Bromont;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
APPUYÉ PAR ALAIN EMOND  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la présentation d'un feu d'artifice le 1<sup>er</sup> juillet à 22h00;

D'autoriser la fermeture de la rue Champlain, de St-Bruno à Stanstead, entre 20 h et 22 h 45 le dimanche 1<sup>er</sup> juillet;

D'autoriser l'émission gratuite d'un permis pour la présentation dudit feu d'artifice.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée aux membres du Conseil.

2012-06-334

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 22 JUIN 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**  
APPUYÉ PAR **ALAIN EMOND**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, à 08 h 15.

**ADOPTÉE**

---

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 3 juillet 2012.

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

---

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM